Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

IMPORTANTE PARTICIPATION À LA JOURNÉE DE RÉFLEXION SUR LE FINANCEMENT DU SECTEUR MÉDICO-SOCIAL

Propositions de nouvelles pistes de financement pour le secteur médico-social

Conviés par le Chef du Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) Pierre-Yves Maillard, plus de 90 représentants des milieux politiques et de la santé ont participé à la journée de réflexion consacrée au financement du secteur médico-social. Le thème a donné lieu à un débat approfondi qui s'est déroulé dans un climat constructif. Un certain nombre de propositions ont fait l'objet d'un consensus et seront transmises aux autorités politiques.

La journée de réflexion a débuté par des exposés sur la démographie de la population âgée, la politique médico-sociale vaudoise et la situation du financement de ce secteur. Elle s'est poursuivie par plusieurs heures de débat approfondi et constructif sur de possibles nouvelles sources de financement pour satisfaire les besoins de modernisation et de construction de lits en EMS dans les années à venir.

Durant l'après-midi, Pierre-Yves Maillard a procédé à la synthèse des idées émises par les participants et il s'est engagé à transmettre aux autorités politiques celles ayant fait l'objet d'un consensus au sein de l'assemblée. Il s'agit pour l'essentiel de :

- Besoin avéré de poursuivre la modernisation et la construction de lits en EMS sans délai.

- Etudier l'uniformisation du financement des infrastructures en EMS.

- Documenter les comparaisons intercantonales sur les coûts médico-sociaux (benchmarking).

- Compléter l'offre de prise en charge médico-sociale en soutenant des solutions alternatives à l'EMS (courts séjours, UAT, HGS et soins à domicile).

- Intégrer la prévention dans le développement de l'offre médico-sociale

- Demander au Conseil d'Etat d'examiner les pistes de financement des investissements en EMS suivantes : création d'un point supplémentaire temporaire d'impôt affecté, intégrer le coût des investissements du programme PIMEMS à la facture sociale et procéder à une légère augmentation du tarif d'hébergement médico-social. Ces dispositions pourraient contribuer à alimenter un fonds spécifique aux investissements des EMS.

Le chef du DSAS s'est également engagé à intégrer davantage les partenaires concernés par les questions de politique médico-sociale à la réflexion, en particulier les communes. Un nouveau rendez-vous a d'ailleurs été pris pour le 30 août prochain, afin de concrétiser les pistes de financement évoquées ce jour.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 18 juin 2005

DSAS, Pierre-Yves Maillard, Chef du Département de la santé et de l'action sociale DSAS, tél. 079/743 42 37 - Anouk Farine, DDC au DSAS, 079/648 91 04